

2023-4338  
2023-08-31

Étiquette supplémentaire

GROUPE	25	ACARICIDE
--------	----	-----------

**Acaricide NEALTA<sup>MD</sup>**

**POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT**

**Homologation d'urgence pour la suppression des tétranyques à deux points et des tétranyques de McDaniel dans les fraises de serre. Pour la vente et l'utilisation en Colombie Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et au Newfoundland et Labrador à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024.**

Concentré en suspension

COMMERCIAL - AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Cyflumetofen ... 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0048 %, à titre d'agent de conservation

**OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, à titre d'agent de conservation

**OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04000 %, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02400 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N<sup>o</sup>. D'HOMOLOGATION 31284      LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 L à 1 000 L

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

NEALTA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Cette emballage renferme l'**Acaricide NEALTA**, en suspension concentrée (SC). La matière active dans l'**Acaricide NEALTA**, est le cyflumetofen, qui fait partie de la famille chimique des benzoylacetonitriles.

L'**Acaricide NEALTA** est très efficace à tous les stades de vie des acariens tétranyques, incluant le stade des œufs, nymphes et adultes. Lorsqu'utilisé tel que recommandé, l'**Acaricide NEALTA** procure un excellent effet choc et une suppression résiduelle du tétranyque à deux points et du tétranyque de McDaniel.

En raison de son effet sélectif contre les acariens tétranyques, l'**Acaricide NEALTA** ne causera pas d'effet néfaste sur les arthropodes bénéfiques et convient bien dans un programme de lutte intégré.

## MODE D'EMPLOI

Bien agiter le contenant avant l'usage.

Pour que l'**Acaricide NEALTA** soit plus efficace, l'appliquer lors des premiers signes de l'apparition des acariens et avant que la pression de la population devienne trop forte. L'application doit être synchronisée pour correspondre aux seuils limites recommandés localement.

Les applications foliaires peuvent être effectuées en utilisant un équipement terrestre calibré adéquatement tel qu'indiqué dans la section Instructions pour l'application. L'**Acaricide NEALTA** requière un recouvrement uniforme de toutes les parties de la plante. Les traitements effectués avec un recouvrement en deçà du recouvrement approprié peuvent résulter en un effet plus lent et/ou moins efficace. L'utilisation des volumes d'eau plus élevés est recommandée pour un recouvrement uniforme.

L'**Acaricide NEALTA** possède une résistance au délavage par la pluie une (1) heure après le traitement une fois que le produit est sec. L'irrigation peut être effectuée une heure après le traitement. Ne pas permettre le retour des travailleurs pendant 12 heures après l'application.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres ou des champignonnières d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

### Tolérance de la plante

Ce produit a été évalué sur plusieurs variétés de cultures sans phytotoxicité observée aux doses sur l'étiquette; par contre, l'**Acaricide NEALTA** n'a pas été testé sur toutes les variétés et cultivars. En raison du grand nombre d'espèces de plantes et les variétés ou cultivars qui leurs sont associés et compte tenu des conditions de croissance variables, il est impossible de tester chaque plante quant à sa tolérance au produit.

Sur une petite superficie d'évaluation, tester les doses spécifiées sur les plantes pour la phytotoxicité avant un usage général.

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque

les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Avant d'utiliser tout mélange en réservoir, tester la combinaison sur une petite superficie de la culture à traiter afin de s'assurer qu'un effet phytotoxique ne surviendra pas suite à l'application. Traiter une petite portion de la culture ciblée incluant les cultivars de plantes et évaluer pendant 3 à 7 jours avant de faire un traitement sur l'ensemble de la culture.

### Instructions pour l'application

CULTURES FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES			
Culture(s)	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Délai d'attente avant récolte (jours)
Les fraises de serre	Tétranyques à deux points Tétranyques de McDaniel	1	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un maximum de 2 applications par cycle de culture.</li> <li>NE PAS effectuer plus d'une application d'<b>Acaricide NEALTA</b> avant d'utiliser un acaricide efficace avec un mode d'action différent.</li> <li>Allouer un minimum de 14 jours entre les applications. Surveiller les populations de ravageurs et effectuer une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints.</li> <li>Appliquer dans un volume de pulvérisation maximal de 1 000 L/ha pour assurer une couverture complète.</li> <li>NE PAS dépasser un maximum de 2 L de produit par cycle de culture.</li> <li>NE PAS irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application.</li> <li>Application foliaire uniquement.</li> <li>Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation.</li> <li>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de brumisation portatif ou automatisé, ou à l'aide d'un nébulisateur manuel ou un appareil pneumatique.</li> </ul>			

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

**NE PAS** contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'**Acaricide NEALTA** possède un mode d'action qui appartient au groupe d'inhibiteurs de la respiration classifiés par l'Insecticide Resistance Action Committee à titre d'**inhibiteur de la chaîne de transport d'électrons de la Mitochondrie (Complexe II)** appartenant au Groupe 25. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'**Acaricide NEALTA** et à d'autres acaricides du Groupe 25. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des acariens si ces acaricides sont utilisés de façon répétée

dans un même champ. L'usage répété des acaricides ayant des modes d'action semblables peut mener à une hausse du nombre de souches d'acariens résistants.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**Acaricide NEALTA** ou les acaricides du même Groupe 25 avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- **NE PAS** dépasser deux applications de l'**Acaricide NEALTA** par année.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides et/ou la lutte intégrée pour un site précis et les problèmes de ravageurs de votre région.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273 ou à [www.agsolutions.ca](http://www.agsolutions.ca).

## MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'usage. Respecter les recommandations de nettoyage spécifiées sur l'étiquette du produit qui a été utilisé auparavant.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise d'**Acaricide NEALTA**.
4. Ajouter la quantité appropriée du produit d'association au réservoir si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.

## MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations, à moins d'indication contraire ci-dessous. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée.
3. Pour l'application à l'aide d'un équipement manuel à jet porté/de brumisateurs, portez une combinaison résistante aux produits chimiques avec une capuche résistante aux produits chimiques sur par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistants aux produits chimiques et un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer vos vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après avoir manipulé ou pulvérisé le produit. Laver les vêtements de protection avant de les reporter.
5. Ne pas entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

1. Entreposer le produit non utilisé dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.
4. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.